

SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD ENTRE LE GROUPE M6 ET LA SACD



Le Groupe M6 et la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) se félicitent de la signature, ce jour, d'un nouvel accord relatif à l'utilisation des œuvres du répertoire de la SACD par les services linéaires et non linéaires du Groupe M6. Cet accord entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Groupe M6 et la SACD ont souhaité, ensemble, redéfinir et moderniser les conditions d'utilisation du répertoire de la SACD par le Groupe M6, notamment des œuvres françaises de fiction, de cinéma, d'animation. Cet accord sera décliné dans des contrats avec chaque chaîne du groupe.

Il a pour ambition de pérenniser l'exploitation, sur les services du Groupe, du répertoire de la SACD pour la période 2022 à 2026, tout en assurant d'une part une juste rémunération aux auteurs membres de la SACD et en intégrant d'autre part les nouveaux modes de consommation non linéaire de la télévision et de la création digitale (mobilité, replay, preview et VOD).

Le Groupe M6 témoigne à travers cet accord son attachement à la création française.

Neuilly sur Seine, le 24 mars 2022

À propos de la SACD

Présidée par Jean-Xavier de Lestrade et dirigée par Pascal Rogard, la SACD fondée en 1777 par Beaumarchais appartient aux auteurs qui en sont membres. Elle représente plus de 55 000 autrices et auteurs de l'audiovisuel, du cinéma, de la création numérique et du spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition un grand nombre de services, les accompagne dans leur vie professionnelle et soutient, grâce au dispositif de rémunération pour copie privée, la création contemporaine et la diffusion des œuvres. La SACD est par ailleurs très impliquée dans la défense de la diversité culturelle et est présente dans les instances nationales et internationales pour protéger les auteurs et leurs œuvres, défendre leur statut et leurs conditions de rémunération.

Contact presse : Agnès Mazet - agnes.mazet@sacd.fr

À propos du Groupe M6

Créé en 1987 autour de la chaîne M6, le Groupe M6 est un groupe plurimédia puissant, offrant une large gamme de programmes, de produits et de services. Télévision (13 chaînes dont M6, 2^{ème} chaîne privée de France), radio (3 stations dont RTL, 1^{ère} radio privée de France) mais aussi production et acquisition de contenus, digital, e-commerce, cinéma, musique, spectacles... Fort de ses marques et de ses contenus, le Groupe M6 a progressivement étendu ses activités à travers des diversifications ciblées et des offres innovantes telles que 6play plateforme digitale lancée en 2013 (plus de 28 millions d'utilisateurs actifs) et Salto lancée en 2020. Son objectif : développer la complémentarité de ses marques afin de répondre aux attentes de ses différents publics et à leurs nouveaux modes de consommation. Plus d'informations : groupem6.fr

Contact presse : Paul Mennesson – paul.mennesson@m6.fr

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)
[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)
[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)